

Vers un territoire plus accueillant pour les Seniors

Espaces publics, accès à l'information, mobilités,
zones propices au vieillissement dans l'agglomération mulhousienne



A RETENIR

- ➔ Dans l'agglomération : une population de personnes âgées plutôt dans la moyenne nationale et une ville-centre jeune.
- ➔ Demain : des seniors plus nombreux et aux préoccupations différentes : un profond **changement sociétal** à l'oeuvre.
- ➔ Un **habitat favorable au vieillissement** prend en compte le logement, les parties communes, un environnement accessible et sûr, ainsi qu'une intégration dans la vie de la cité.
- ➔ Mobilité des seniors : une mobilité moindre, majoritairement motorisée et **un territoire de vie qui se réduit avec l'âge**.
- ➔ Déplacements des personnes âgées : des **besoins et des difficultés différentes** de celles des autres personnes à mobilité réduite.
- ➔ 3 maîtres-mots pour des espaces extérieurs adaptés au vieillissement : **sécurité, confort et qualité du cadre de vie**.
- ➔ Les **zones propices au vieillissement (ZPV)** en région mulhousienne :
 - Un cœur d'agglomération globalement propice au vieillissement. Les cœurs de bourgs le sont aussi, mais plus inégalement,
 - Il reste un fort potentiel de zones où concentrer **l'adaptation des villes et villages** en faveur des aînés.
- ➔ Les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) ainsi que les Services Solidarité Seniors (S2S) de la CEA jouent **un rôle central** dans l'accueil, l'information et l'orientation des personnes âgées.
- ➔ D'autres acteurs interviennent pour informer les seniors sur de multiples thématiques. La **cartographie de l'offre sociale** permet de donner un panorama des acteurs ainsi que des actions/dispositifs d'ores et déjà mis en oeuvre.
- ➔ Vieillesse et espace urbain : une **vaste palette d'actions** possibles, dans de nombreux domaines, à développer au sein d'une démarche globale incluant :
 - L'information et la sensibilisation
 - L'accompagnement
 - L'adaptation de l'environnement.



Pour une accessibilité des seniors aux espaces et aux informations

“ La possibilité de bien vieillir chez soi est conditionnée par l’environnement extérieur. Il a en effet un impact important sur la qualité de vie des aînés, sur leur mobilité et sur leur indépendance. »

Ville Amie Des Aînés

Le vieillissement de la population constitue l’un des principaux enjeux auxquels la société française sera confrontée ces vingt prochaines années. Au sein des communes de l’agglomération mulhousienne, la part des seniors est grandissante. Environ un habitant sur cinq est aujourd’hui âgé de plus de 65 ans,

Un habitat répondant aux besoins de cette population inclut non seulement un logement adapté mais aussi un environnement accessible. C’est à ce dernier point qu’est dédié le présent opus, complétant ainsi les précédentes publications de l’AURM sur l’habitat et la mobilité résidentielle des seniors (voir page 4).

La conception d’un environnement extérieur favorable est un levier important pour garantir l’autonomie des seniors, éviter le confinement à domicile et préserver leur santé. L’accès et la connaissance des services auxquels ils peuvent avoir recours, est également un enjeu pour les aînés.

Cette publication cherche à répondre à la question suivante : « Comment, sur notre territoire, les collectivités peuvent-elles agir afin que les seniors puissent accéder à l’information et aux services de manière simple, conviviale et adaptée à leurs besoins ? »

Selon la définition de l’ONU, l’accessibilité correspond au « processus par lequel les divers systèmes de la société, le cadre matériel, les services, les activités et l’information sont rendus accessibles à tous ».

Ce document dresse un portrait rapide du phénomène du vieillissement dans notre territoire. Il aborde les enjeux que cette évolution entraîne en matière d’aménagement urbain et de mobilités. Il détaille une cartographie des zones urbaines les plus propices aux seniors dans la région mulhousienne. Le propos est complété en exposant quelques pistes pour une meilleure accessibilité des seniors à l’information. Enfin, il explore des pistes d’actions, illustrées par des exemples inspirants développés par des collectivités.

SOMMAIRE

«A retenir»	2
Vers un territoire accueillant	3
Quelques repères	4
Les seniors de demain.....	6
Les Villes amies des aînés (VADA).....	7

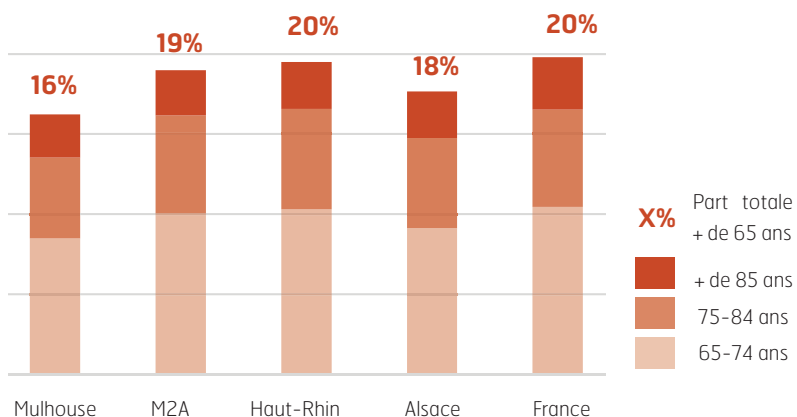
Mobilité et environnement des aînés	8
Des espaces extérieurs adaptés	11
Les zones propices au vieillissement	13
Accessibilité aux informations.....	18
Quelques pistes d’action.....	21
Suites à donner	23

GLOSSAIRE

AURM	Agence d’Urbanisme de la Région Mulhousienne	INSEE	Institut National de la Statistiques et des Études Économiques
CEREMA	Centre d’études et d’expertise sur les risques, l’environnement, la mobilité et l’aménagement	M2A	Mulhouse Alsace Agglomération
CLIC	Centre Local d’Information et de Coordination Gérontologique	PLUI	Plan Local d’Urbanisme Intercommunal
ENTD	Enquête Nationale Transports Déplacements	S2S	Service Solidarité Seniors
GPS	Global Positioning System	TC	Transport en commun
		VADA	Ville Amie des Aînés
		ZPV	Zone propice au Vieillissement

Agglomération : une population senior plutôt dans la moyenne, et une ville-centre jeune.

Part des seniors dans l'agglomération mulhousienne et en France



La population globale des + de 65 ans est relativement constante à toutes les échelles territoriales - Source INSEE population 2018

La part globale des aînés au sein de la population est relativement similaire à l'échelle de l'Agglomération, du Haut Rhin et de la France entière. Mulhouse se démarque légèrement avec une population globalement plus jeune, mais une part relativement plus importante des tranches d'âge des seniors les plus âgés. Dans l'agglomération mulhousienne la part des seniors âgés de 65 à 74 ans est de 10% et reste sensiblement égale à celle du Haut Rhin et de la France. Par contre, elle reste supérieure à celle de l'Alsace (9%). Les 75- 84 ans représentent de 5 à 6% de la population totale en fonction des échelles de comparaison. La part des + de 85 ans, est constante quelle que soit l'échelle territoriale, à hauteur de 3%.

Chiffres clés :

19% de la population de l'agglomération mulhousienne a plus de 65 ans

1/3 des seniors de l'agglomération vivent à Mulhouse

56% des seniors de l'agglomération sont des femmes

Le logement des seniors

La présente publication s'intéresse à l'espace extérieur. Elle complète le travail réalisé en 2021 par l'AURM, sur le logement des seniors autonomes.

Pour aller plus loin →

<https://www.aurm.org/uploads/media/60939788bb28a.pdf>

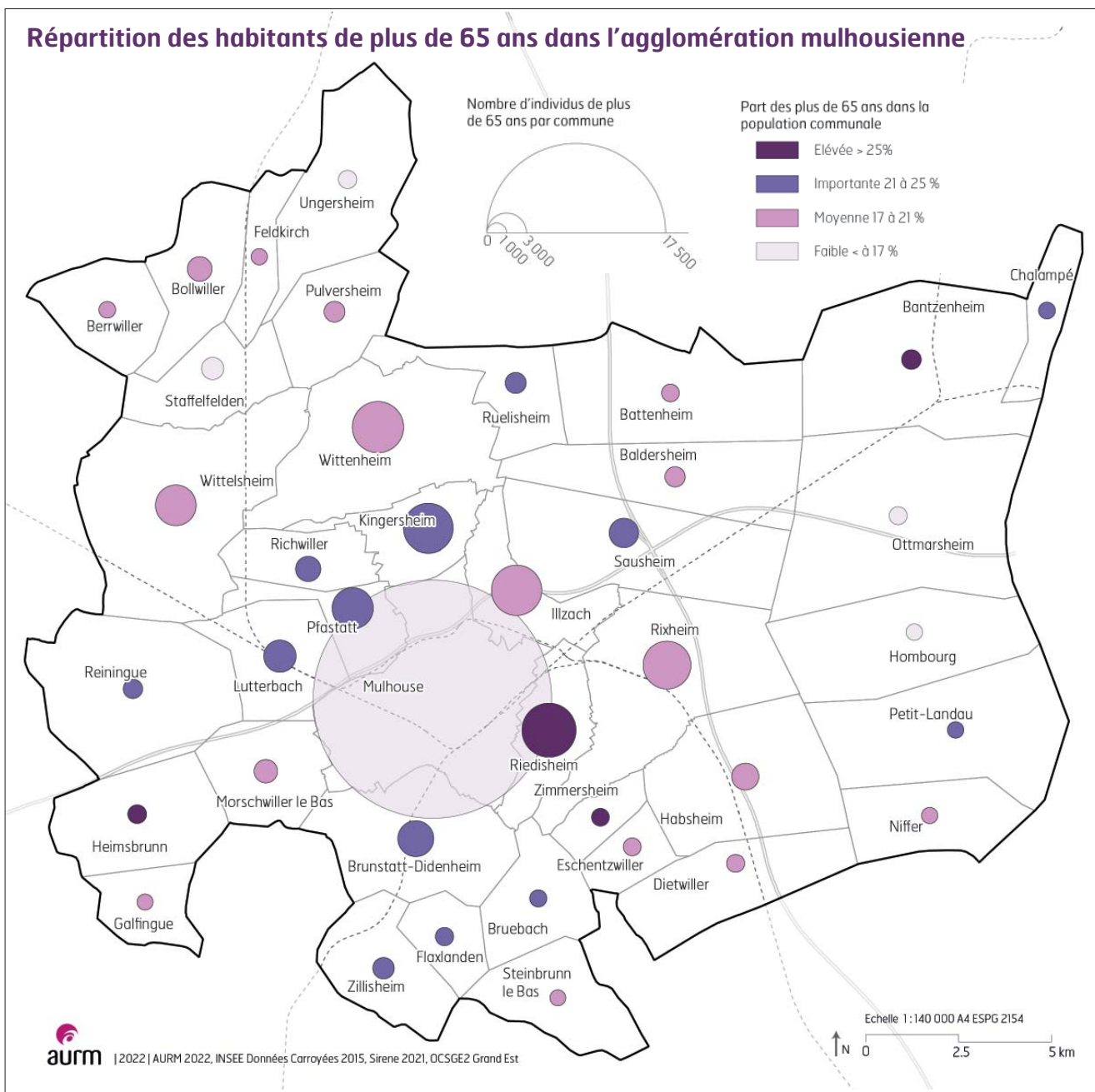
Les différents âges du grand âge

L'étude statistique de la population considère que la population âgée correspond aux personnes de plus de 65 ans (définition INSEE), qui est souvent l'âge du départ à la retraite. Cet âge a été utilisé comme référence dans notre publication.

Mais plus qu'un âge défini, une personne âgée se caractérise par des modifications physiques, physiologiques et psychiques liées au phénomène naturel, et généralement progressif, du vieillissement. Or, l'âge auquel ces modifications apparaissent peuvent être très variables selon les personnes et leur parcours. On peut cependant considérer différentes «tranches» d'âge, aux profils, aux besoins et aux attentes variées :

- **de 65 à 75 ans**, les «jeunes séniors» sont, pour la plupart, encore bien insérés dans la vie sociale et économique. Ils contribuent activement au soutien familial, au fonctionnement des associations et à la vie citoyenne (mandat électif, par exemple). Ils sont généralement en bonne santé, sont mobiles, et **pratiquent sans grande difficulté leur logement, leur ville et leur territoire.**
- **les 75-84 ans** sont tendanciellement plus touchés par un handicap, par une baisse de la mobilité. Des événements de la vie sont susceptibles de marquer des **étapes vers une moins grande autonomie** : perte d'un proche, renoncement au permis de conduire, déménagement, chute... Durant cette période, on peut dire que le territoire de vie des aînés se «rétrécit». **Un environnement urbain de qualité, une bonne accessibilité aux services sont alors cruciales pour le maintien de l'autonomie.**
- **au delà de 85 ans**, la prévalence de la dépendance augmente rapidement. En France, l'âge moyen d'entrée en perte d'autonomie est de 83 ans. Mais même à cet âge, de nombreux seniors vivent encore à domicile. Ils s'aventurent généralement peu dans l'espace extérieur sans être accompagnés.

Les recommandations présentées dans cette publication visent plus particulièrement les personnes âgées non dépendantes.



Cette carte met en regard la part communale des séniors avec le poids démographique qu'ils constituent dans les différentes communes de l'agglomération.

En dehors de la ville-centre, qui est un cas particulier, des profils de communes variés, sans corrélation visible avec la taille ou la situation géographique.

La ville-centre de l'agglomération mulhousienne est très jeune : les plus de 65 ans ne représentent que 16% de la population. Étant donné le poids démographique de Mulhouse, les séniors y représentent toutefois le contingent le plus important : 34% des séniors de l'agglomération, loin devant les autres communes.

En première couronne, Riedisheim se démarque avec le plus fort taux de séniors pour une commune de plus de 10 000 habitants.

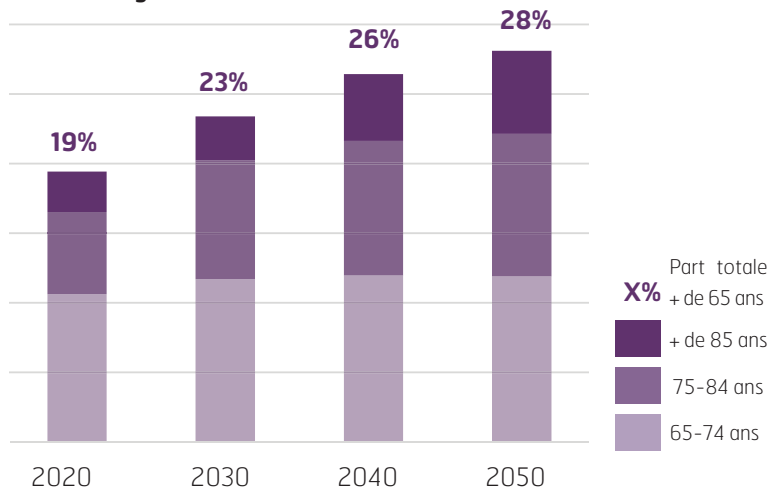
Certaines communes de la deuxième couronne présentent une part de personnes âgées importante. C'est le cas par exemple de Heimsbrunn, Bantzenheim et Zimmersheim, qui ont un taux d'environ 28% d'habitants de plus de 65 ans. Mais ce n'est pas systématique : d'autres «petites» communes sont jeunes (Hombourg, Ungersheim, Ottmarsheim...).

Le fait que certains villages ont une moyenne d'âge plus élevée est en grande partie liée à la typologie des logements. En effet, ces communes présentent d'importants quartiers résidentiels sous forme de lotissements. Il y a donc un nombre conséquent de maisons individuelles, dont les occupants sont souvent propriétaires. Or, ces personnes restent plus généralement dans leur logement, l'âge venant.

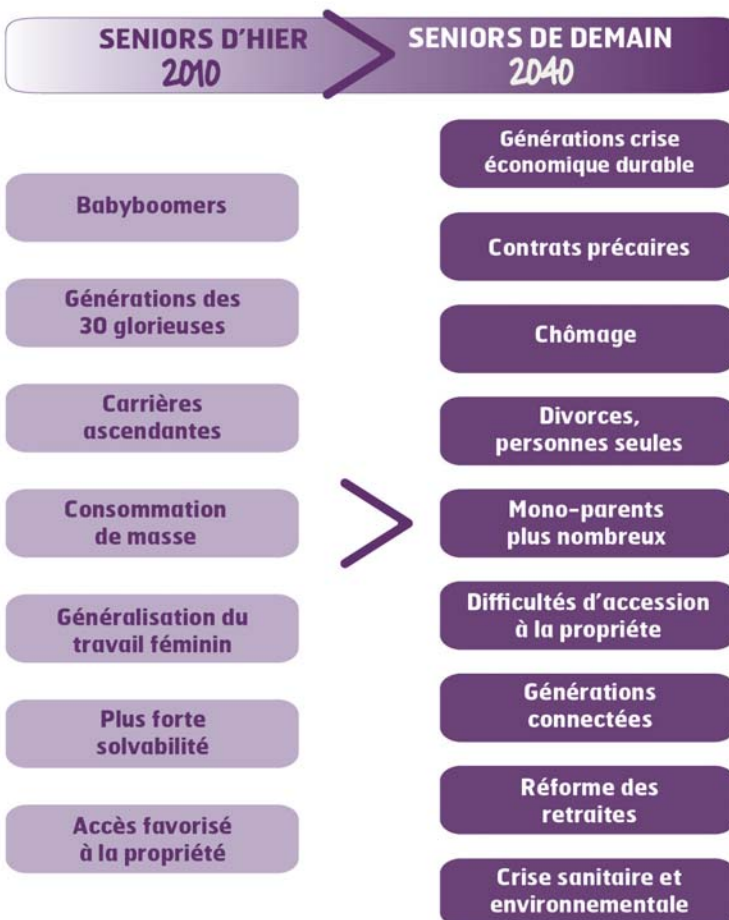


Demain : des seniors plus nombreux... et différents

Projections démographiques de la population des aînés en région mulhousienne



Une perspective de forte progression de la part de seniors dans la population de la région mulhousienne (source INSEE)



Sans généraliser l'évolution ci-dessus, il est fort probable qu'une frange de la population des seniors soit touchée par ces évolutions socio-démographiques moins favorables.

Chiffres clés

en région Mulhousienne :

- Progression de la part des + de 65 ans au sein de la population entre 2020 à 2050 : **de 19 à 28%**

une progression forte, bien que légèrement inférieure aux projections nationales.

- **X 2** : d'ici 2050, le nombre de personnes de + de 85 ans aura doublé.

Plus de seniors et plus de «seniors très âgés»

Le modèle INSEE de projection démographique illustré ci-contre prévoit une augmentation importante de la part des seniors au sein de la population totale de m2a au cours des 30 ans à venir. Dans le cadre de cette augmentation globale, ce sont les tranches d'âge les plus élevées et donc les personnes potentiellement les plus dépendantes, qui connaîtront la plus grande progression.

Un profond changement sociétal

Les seniors de demain seront plus nombreux, ils seront également différents de ceux d'hier. Plus connectés, leur mode de vie va certainement évoluer, ainsi que la place qu'ils occupent dans la société.

Comment maintenir l'autonomie, la mobilité et la vie sociale de jeunes seniors moins aisés ? Les solutions d'accompagnement qui sont offertes lors de la perte d'autonomie (soins, portage des repas,...), ainsi que le modèle économique qui y est associé seront-ils toujours adaptés ?

Pour répondre à ces changements, l'offre sociale ainsi que les espaces urbains devront, eux aussi, s'adapter.



La démarche Ville Amie Des Aînés (VADA)

Elle a été créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2005 pour promouvoir un "mieux vivre ensemble" au sein des territoires.

En France métropolitaine, 135 collectivités locales ont adhéré (rapport d'activité VADA 2019).

La démarche, volontaire, s'appuie sur un diagnostic qui débouche sur un plan d'action, évalué au bout de 3 ans. Elle garantit la consultation des habitants durant sa mise en œuvre et vise à initier une dynamique transversale autour des 8 thématiques :

- Habitat,
- Transports et mobilité,
- Espaces extérieurs et bâtiments,
- Culture et loisirs,
- Autonomie, services et soins,
- Lien social et solidarité,
- Information et communication,
- Participation citoyenne, emploi.



source VADA

Pour aller plus loin → Les publications thématiques très complètes (articles de fond, retours d'expérience) sur le site de VADA : <https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/> et cliquer sur «les essentiels» (payant).

ZOOM : des «VADA» en région mulhousienne

Plusieurs communes de la région mulhousienne sont engagées dans la démarche «Ville Amie des Aînées». Elles ont chacune mené des initiatives à l'endroit des seniors afin d'améliorer leur qualité de vie et du bien-être.

→ Mulhouse

Mulhouse a impliqué les seniors dans le diagnostic de son territoire. Les objectifs sont d'intégrer la notion de vieillissement dans la planification urbaine (mobilité urbaine, accessibilité, transports...) et créer un environnement respectueux des personnes âgées (services, intergénérationnel...).

Une enquête a été conduite, qui a abouti à plus de 350 contributions concernant le cadre de vie, le commerce de proximité, les transports, l'information, le logement, les services d'aide à la personne, les démarches administratives, et le pouvoir d'achat. Aujourd'hui, la ville étend cette démarche en impliquant les centres socioculturels et les associations.

→ Rixheim

La Municipalité mène plusieurs actions visant à adapter le territoire aux besoins des aînés :

- Mise en place d'un Conseil des Aînés depuis 2008
- Instauration de la Carte Pass'temps qui permet au Rixheimois de plus de 65 ans d'accéder gratuitement à de nombreuses activités sportives et culturelles
- Création d'une Maison de Vie où sont proposées des activités pour améliorer le bien-être, la santé et la sociabilité des seniors.
- Mise à disposition gratuite d'un service de minibus pour se déplacer plus facilement dans la commune, notamment au marché le jeudi et au supermarché le vendredi.

→ Une enquête «Seniors» à Bollwiller

En 2021, une enquête a été réalisée par l'AURM auprès des personnes âgées de Bollwiller, dans une approche participative inspirée de la démarche «Ville amie des Aînées», à laquelle la commune adhère. L'objectif était d'apprendre à penser l'environnement social et bâti en lien avec les spécificités des différentes générations. Environ 250 personnes ont répondu à une série de questions couvrant l'ensemble des thématiques VADA.

Les résultats de cette enquête montrent que :

- Les seniors sont plutôt autonomes et mobiles. Ils utilisent beaucoup plus la voiture que les autres moyens de déplacement.
- Pour ce qui est de l'espace extérieur, les problèmes relevés concernent le contingent des toilettes publiques, l'accessibilité au cimetière, les problèmes de stationnement sur les trottoirs et de circulation des piétons.
- Les seniors de Bollwiller s'estiment bien informés mais sont peu impliqués dans les activités sociales ou culturelles proposées par la commune. Ils sont cependant sensibles à la pratique d'activités physiques.
- En ce qui concerne les informations et la communication, ils sont bien équipés en matériel numérique et s'informent beaucoup par la presse locale et communale.



Un rôle social toujours important, notamment dans le cercle familial.

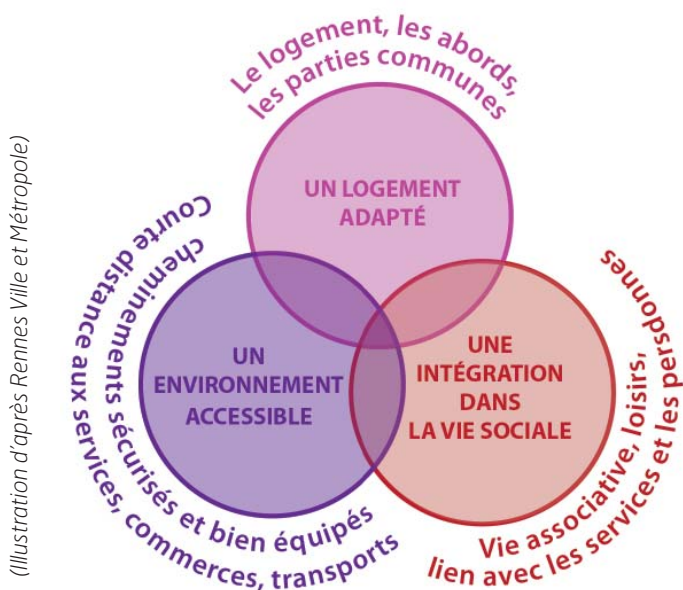
Pour aller plus loin →

La publication de l'AURM sur l'enquête à Bollwiller :

<https://www.aurm.org/uploads/media/615c51d569953.pdf>

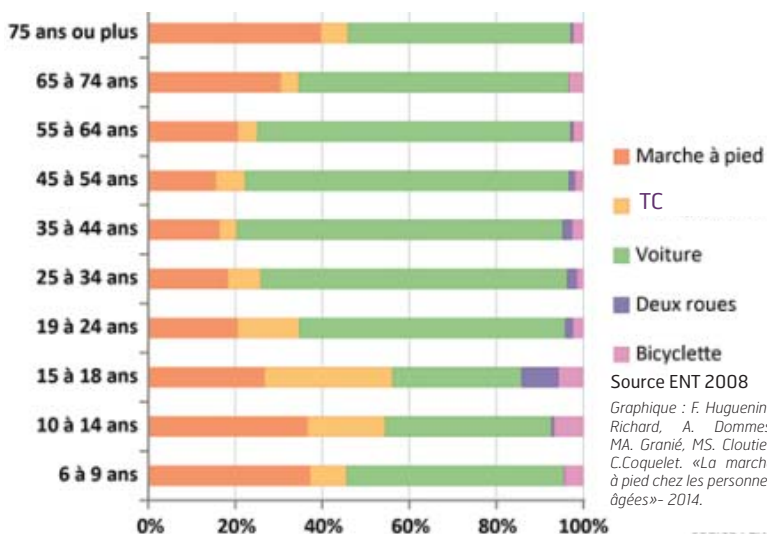


Les trois composantes de l'HABITAT favorable au vieillissement



L'habitat favorable aux personnes âgées ne s'arrête pas aux portes du logement. Les abords et le lien social sont à traiter avec le même soin.

La pratique des différents modes de transport en fonction de l'âge



Chiffres clés nationaux :

- Part des déplacements en voiture chez les plus de 75 ans : **+ 5 points** entre 2008 et 2019.

- Une distance moyenne de déplacement tous modes de 8km pour les français, qui chute, pour les plus de 75 ans, à **5km**

Sources ENTD

Une mobilité moindre et une mobilité majoritairement motorisée

La mobilité augmente juste après la retraite puis elle tend à diminuer au delà de 75 ans. Ceci, même si la mobilité des personnes âgées s'est généralement accrue au cours des dernières décennies, à cause de l'augmentation du nombre de jeunes seniors (génération des « papy-boomers »), très actifs en dehors du domicile.

L'automobile reste le mode de déplacement privilégié des seniors. Cependant sa part modale diminue avec l'âge, au profit des transports en commun, mais surtout de la marche. Celle-ci reste le deuxième mode de déplacement des seniors, avec une part qui augmente encore dans la tranche des personnes âgées de plus de 75 ans.

On notera également que l'immobilité est généralement **plus importante chez les seniors moins aisés**, quel que soit leur âge.

On observe une évolution des pratiques: la part de la marche dans les pratiques de mobilité des plus de 65 ans est en baisse. Elle représentait 35 % en 2008, mais plus que 32,5% en 2019 (sources : Étude Nationale Déplacement et Transports/ENTD 2008 et 2019)

Ainsi, on observe, pour les seniors, une **tendance inverse à celle de la population générale**, qui elle, connaît une régression de l'utilisation de la voiture au profit des autres modes.

Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que l'utilisation de la voiture correspond à la mise en œuvre de stratégies d'adaptation, l'automobile devenant une « prothèse à la mobilité corporelle » (Siren & Hakamies-Blomqvist -2004).

Un territoire de vie qui se réduit avec l'âge

Avec l'avancée en âge, la mobilité se caractérise également par une **diminution du nombre de sorties**, une **réduction de la portée spatiale** du déplacement et par une **dégradation des conditions** de leur réalisation (en termes de vitesse, de sécurité et sans difficulté).

“ Chez les personnes âgées, les déplacements ont le plus souvent lieu dans un périmètre de moins de 500 m autour du domicile, à destination préférentielle des pôles commerciaux. Rapport « Vivre chez soi » (Franco, 2010)



A Habsheim, on peut faire ses courses à vélo à tout âge.

Des alternatives à la voiture individuelle, qui gagnent à être développées

Chez les seniors, le **rapport à la voiture** est utilitaire mais est aussi associé à la **liberté** et à l'autonomie. Avec l'âge, des problèmes de santé ou la peur du danger, peuvent déclencher l'arrêt de la conduite. L'abandon de la voiture est souvent redouté. Il est vécu comme un signe d'entrée dans la vieillesse, voire dans la dépendance (enquête Sofres-Notre Temps, 2011).

Cependant, même avant de ne plus avoir le choix, il est possible d'utiliser **d'autres modes de transport**.

Opter pour les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle permet de répondre à des **enjeux environnementaux** (émissions de Gaz à Effet de Serre, pollution), **mais aussi économiques et sociaux** (isolement, santé).

Des modes qui permettent d'atteindre des moyennes distances sont nécessaires pour la majorité des ménages de seniors français qui habitent en zone rurale ou périurbaine et ne peuvent donc assurer leurs besoins par le seul déplacement piéton.

➔ **Le vélo** présente un potentiel largement sous-utilisé chez les personnes âgées. **La forme physique**, plus que l'insécurité, est le premier frein exprimé par les seniors quant à cette pratique. Le Vélo à Assistance Électrique (VAE) peut donc être une solution. Il existe également des vélos à trois roues, plus stables. Dans tous les cas, l'existence d'un **réseau de pistes cyclables de qualité** est crucial.

➔ **Les transports en commun (TC)**: l'utilisation des TC par les aînés est facilitée par l'**aménagement de l'espace public** le long des itinéraires jusqu'aux arrêts, une **adaptation des horaires** et de l'organisation du réseau. L'**aide à la compréhension** des itinéraires est également importante.

Afin de favoriser ces choix, il est utile que **des solutions de déplacement spécifiques aux seniors** soient développées: formations pour reprendre la pratique du vélo («remise en selle»), transport à la demande, auto-partage, covoiturage adapté, transports solidaires (bénévoles), taxis partagés ou sociaux, navettes dédiées (durant les temps morts des transports scolaires), service d'accompagnement...

Santé : la marche, à la fois marqueur et condition de l'autonomie des seniors

La **marche** est souvent la seule **activité physique** des seniors et elle est souvent le dernier mode de déplacement autonome.

L'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) préconise **30 minutes de marche rapide par jour minimum pour tous**. La pratique de la marche a un impact positif en termes de **prévention d'un grand nombre de maladies chroniques** et est particulièrement indiquée pour contribuer à **ralentir les effets du vieillissement**. En effet, cette activité physique régulière et «douce» améliore le bien-être psychique, la force musculaire, la souplesse, l'équilibre, la coordination et également les fonctions cognitives.



Biens équipés pour une promenade urbaine – Source Piqels.

ZOOM :

Mieux connaître les pratiques de mobilité des seniors pour mieux les accompagner

Chaque environnement urbain présente ses propres opportunités, contraintes, nuisances et dangers au regard de la mobilité des plus âgés. Afin d'intervenir le plus efficacement possible, il est utile de connaître les potentiels et les stratégies de déplacement des personnes.

Afin d'établir un diagnostic de la situation sur votre territoire, différents outils sont possibles :

- Réalisation d'enquêtes qualitatives (questionnaires et entretiens),
- Observations in situ distancées ou partagées (diagnostics en marchant),
- Cartographie des zones favorables au vieillissement (voir page 13)

A Nice, une étude à même été réalisée en équipant une cohorte de seniors de traqueurs GPS !



La motivation et les conditions du déplacement des aînés

Tout déplacement répond à un besoin. Le travail est le motif de déplacement principal pour la population active. Pour les aînés, la motivation première est d'**assurer le quotidien** : courses, praticiens de santé, sortir son chien... Les loisirs culturels sont aussi l'occasion de se déplacer, plus occasionnellement.

Les liens sociaux constituent une motivation importante : voir et discuter avec la famille, les amis, rendre des services, rester acteur de la société.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer le facteur «plaisir» : un **environnement agréable** est un levier important pour motiver la sortie et la promenade. Il peut même constituer le seul objectif du déplacement. Pour certains, cela peut être tout simplement s'asseoir à un endroit situé au contact d'éléments naturels (végétation, oiseaux...) ou qui permette d'observer «les gens» et la vie du quartier.



L'âge de profiter du temps libre, des amis et du beau temps.

Comprendre la nature des difficultés rencontrées lors des déplacements

Les difficultés liées à l'âge proviennent non pas d'une maladie, mais d'un phénomène naturel. L'amointrissement des capacités touche différents domaines :

- **Les capacités physiques** : avec l'âge, l'**endurance physique** décline, l'**équilibre** est moins bon. A pied, on recherche alors des appuis ou des supports pour faire une pause. La coordination et la capacité de préhension peuvent décliner, l'amplitude des mouvements s'amointrir et ceux-ci deviennent plus lents, rendant, par exemple, la traversée d'une voie à pied plus hasardeuse.

- **Les capacités cognitives** : l'âge venant, les **réactions** sont moins rapides, l'**attention** est moins affûtée. Il est également plus difficile d'anticiper un itinéraire et de **s'orienter**. L'imprévu est plus difficile à gérer. Les difficultés augmentent lorsque plusieurs tâches doivent être gérées simultanément (enclencher une vitesse et être attentif aux autres véhicules par exemple).

- **La perception** : avec l'avancée en âge, l'**audition** est moins bonne, l'**acuité visuelle** et le **champ de vision** se réduisent. La perception des mouvements et des distances est également moins bonne. Tous ces éléments concourent à augmenter le risque d'accident, que le sujet soit conducteur ou piéton.

En général, les aînés cumulent plusieurs effets du vieillissement, **ce qui rend difficile la gestion de situations complexes**. C'est le cas dans les contextes urbains denses et fréquentés, notamment dans les espaces de rencontre de différents modes de déplacement (traversées, espaces partagés...).

Ces situations **génèrent un stress**, voire de l'angoisse qui **peuvent conduire à une prise de risque ou à un renoncement au déplacement**.

Environnement urbain : les besoins spécifiques des seniors

Le concept de «ville pour tous» prône une accessibilité, notamment piétonne, pour toute personne à mobilité réduite (PMR). Le concept, qui développe des aménagements sûrs, confortables et agréables, **bénéficie en fait à tous les publics**. Façonner les espaces urbains de manière à ce qu'ils soient accessibles pour les personnes à mobilité réduite conduit, par défaut, à faire une ville pour toute personne valide ou en situation d'«incapacité», permanente ou temporaire : femmes enceintes, enfants, personnes avec poussettes, handicapées ou encombrées d'un bagage... et seniors.

Attention toutefois : les PMR regroupent des profils et des besoins divers. Les personnes en fauteuil roulant ou avec des poussettes vont militer pour avoir des cheminements sans dénivelés, où certains peuvent souhaiter se déplacer rapidement. Les seniors sont plus attachés à la possibilité de **faire des haltes** (installation de bancs) dans une cadre agréable ou de **traverser en sécurité** même s'ils se déplacent lentement (création d'îlots-refuges).



Des cannes ou un «rollator» (déambulateur à roues) sont un bon soutien pour sécuriser le déplacement et font parfois la différence pour inciter un aîné à sortir.

La personne sur la photo fait le choix de cheminer sur les dalles plutôt que sur les pavés, plus irréguliers et moins confortables.



3 maîtres-mots : sécurité, confort et cadre de vie

Les conditions de la pratique de la marche et de l'accessibilité aux espaces extérieurs pour les seniors...et pour tous !

SECURITÉ	CONFORT	CADRE DE VIE
<p>Sécurité routière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de voies - Flux de circulation et vitesse - Pistes cyclables et stationnement sur trottoir (conflits potentiels entre modes de déplacement) - Aménagement des traversées (abaissements, îlots, feux ...) 	<p>Bien-être physique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection des intempéries et des fortes chaleurs - Possibilité de repos (bancs...) 	<p>Attractivité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commerces et services de proximité - Arrêts de transport en commun ou stationnement - Espaces publics et espaces verts - Proximité de lieux de culte, de loisirs - Restauration, cafés / terrasses
<p>Sentiment de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairage, visibilité - Présence humaine rassurante - Peur d'être bousculé, de chuter (densité de piétons) - Terrains et immeubles vacants / animation des rez-de-chaussée 	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de trottoirs - Largeur du trottoir - Encombrement du trottoir (obstacles : potelets, poubelles...) - Stationnement - Couleur et qualité du revêtement de sol (rugosité, joints, trous) 	<p>Agrément</p> <ul style="list-style-type: none"> - Végétation - Cadre bâti, animation des façades (commerces, fresques murales...) - Espace de convivialité et de pratique sportive en libre-service en extérieur - Propreté
	<p>Repérage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité des itinéraires - Signalétique et points de repère 	

La sécurité avant tout

Pour les seniors dans l'espace publics, les risques encourus sont liés aux **accidents de la circulation** mais aussi, pour une grande part, **aux chutes** (le plus souvent sans qu'elle ait été provoquée par une tierce personne).

Au delà de la survenue de l'accident, qui peut arriver à tout âge, la question se pose de manière plus aiguë pour les seniors. Ceux-ci sont **plus vulnérables et plus susceptibles d'avoir des complications** suite à ces accidents.

Contrairement à une idée reçue, les conducteurs seniors ne sont pas impliqués dans davantage d'accidents que les autres classes d'âge. Par contre, **les seniors connaissant le plus fort taux de décès, notamment en tant que piétons.** Avec l'avancée en âge, les déplacements piétons et donc le risque d'accident, augmentent. La courbe de la surmortalité s'infléchit très fortement à la baisse après 85 ans, au moment où la mobilité elle-même régresse.



La sécurité routière sensibilise à l'exposition accrue des plus âgés aux accidents.

Accidents

Les plus de 75 ans totalisent **37%** des accidents mortels impliquant un piéton alors qu'ils ne représentent que **9%** de la population française.

Chiffres nationaux - ONISR 2011

Les aménagements favorisant la sécurité des aînés consistent en :

- La réduction de la vitesse et du flux de véhicules motorisés,
- L'aménagement spécifiques des **traversées et carrefours** (abaissement de bordures, largeur des passages piétons, création d'îlots intermédiaires),
- L'absence d'**obstacles**, la bonne conception et le bon **entretien** des trottoirs (trous, mobilier urbain) ,
- Une bonne **visibilité** mutuelle (éclairage, absence de masques visuels) et une bonne **lisibilité** des espaces (couleur des matériaux, organisation spatiale), notamment une signalisation claire et en amont, prenant en compte le temps de réaction plus lent des conducteurs aînés,
- La veille quant au respect, par tous, des **règles de circulation, de stationnement et de sécurité** (actions de sensibilisation, voire sanction des incivilités).



Le confort : critère incontournable de l'incitation au déplacement

Pour tous les usagers seniors (conducteurs cyclistes ou piétons), la lisibilité du parcours et les indications sont cruciales. Les espaces partagés par différents modes de déplacement ou les croisements sont souvent vécus comme inconfortables.

L'âge venant, les personnes ont tendance à emprunter les trajectoires habituelles, ou les connues et s'aventurent moins sur de nouveaux trajets

Chacun est piéton à un moment ou à un autre de son déplacement, quel que soit le mode choisi. C'est pourquoi il convient de soigner la conception des cheminements piétons. Pour être confortables, ceux-ci doivent remplir certaines caractéristiques techniques :

- **Un espace dédié** : le trottoir peut accueillir différents usages, mais ceux-ci doivent être bien délimités, respectés et l'espace de cheminement piéton doit être préservé,
- **Aux dimensions confortables** : largeur permettant de se croiser, de marcher à plusieurs,
- **Continu** : les ruptures sont source d'insécurité,
- **Dénué d'obstacles** : détours et encombrements sont démotivants,
- **Au revêtement de sol adapté** : choix de matériaux réguliers et non glissants.



Un transition confortable entre l'espace privé et public est importante. Ici, un contre-exemple.

Enfin, pour les piétons, et encore plus fortement pour les piétons seniors, la possibilité de **faire une pause est primordiale**. Tant et si bien que, pour faciliter l'accessibilité aux personnes âgées, certaines collectivités mettent en place des «plans-bancs» (voir pages 18-19).

Le **positionnement des toilettes publiques** est un sujet qui peut faire sourire mais qui, pour beaucoup, est stratégique ! Le nombre d'applications servant à les repérer à partir du téléphone portable en témoigne.

Au delà du confort physique, la **tranquillité d'esprit** est également importante. Le sentiment d'insécurité peut détourner du choix d'un déplacement, notamment pour les femmes et les seniors. Éclairage et animation des rues sont rassurants. Pour les seniors, la tranquillité d'esprit passe aussi par le fait de disposer de points de repère et d'indications claires. Emprunter un nouvel itinéraire peut, pour les plus âgés, nécessiter une préparation, voire un accompagnement.

Qualité du cadre de vie : à ne pas sous-estimer

Le paragraphe sur les motivations à se déplacer soulignait l'importance de ressentir du plaisir à se déplacer dans un environnement agréable. La qualité du cadre architectural, urbain et paysager réside dans leur valeur esthétique et symbolique. La convivialité et l'animation de ces espaces revêt également un intérêt qu'il convient de mettre en valeur. Des espaces extérieurs adaptés rendent possible la rencontre, le lien social. Ils remplissent ainsi un rôle crucial pour des personnes parfois isolées et ont un effet favorable sur leur équilibre et leur santé.



Le confort passe aussi par la protection face aux rigueurs du climat : cheminements et espaces de pause gagnent à être ombragés ou protégés de la pluie par la végétation ou des arcades. Ici à Bologne (Italie) : initialement créées pour protéger du soleil, les arcades sont aussi utiles pour se déplacer, faire du shopping ou boire un café en terrasse, même par temps de pluie.

Pour aller plus loin →

Une publication de l'AURM sur les leviers des déplacements piétons : <https://www.aurm.org/uploads/media/61eec4146a67a.pdf>

Guide Cerema

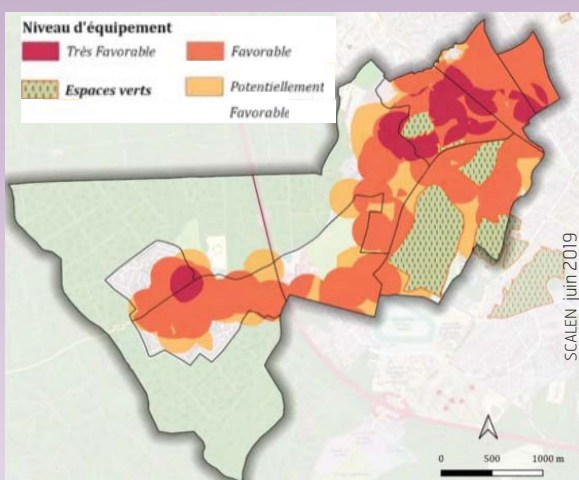
<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CEREMA%20mieux%20accueillir%20pietons%20ages%20nov%202016.pdf>



ZOOM Approfondissement territoriaux, 3 exemples :

Villers- les-Nancy

L'Agence d'Urbanisme SCALEN a accompagné la ville de Villers-lès-Nancy (14 500 habitants) dans l'identification des secteurs favorables au vieillissement et du potentiel de renouvellement de l'habitat des seniors. Une hiérarchisation des secteurs de la commune a été établie selon leur capacité à répondre aux besoins des personnes âgées pour «bien vieillir chez soi». La présence de seniors dans ces différentes zones a ensuite été évaluée.



Les secteurs favorables au vieillissement à Villers-les-Nancy

Lyon

Lyon a réalisée un travail similaire dans l'optique de disposer d'une lecture partagée du territoire et d'identifier les secteurs associant des caractéristiques de bien-être, d'accessibilité et de mixité générationnelle. L'étude s'est appuyée sur une dizaine de critères traduisant une bonne offre de services (santé, commerces alimentaires, services administratifs et transports). Il en ressort une cartographie correspondant à une zone d'accessibilité à 300 mètres du logement.

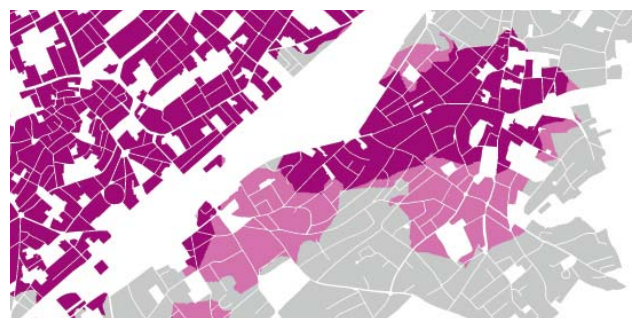
Une carte interactive est en ligne : <https://storymaps.arcgis.com/stories/078274d7ec9f4d5aa9e515d1d1d4f6c7>

Ville et Métropole de Rennes

L'approche, initiée dès 2009, associe l'analyse de l'accessibilité aux services et la question de la localisation la plus efficiente d'un habitat abordable et adapté aux seniors, passant notamment par la réhabilitation du parc social. Ces préoccupations ont été intégrées aux documents de planification, avec par exemple un quota de 20% de logements adaptés pour les programmes de promotion dans les ZAC situées dans des zones propices au vieillissement. Certains quartiers ont fait l'objet de diagnostics fins, jusqu'à un niveau pré-opérationnel.

Une fois les enjeux posés, il est utile de mieux connaître les secteurs au sein desquels il sera plus efficace de cibler les actions en faveur des aînés.

Un outil territorialisé à même de contribuer à guider l'action publique en faveur des seniors a été développé à l'occasion de cette publication. Les zones propices au vieillissement (ZPV) dans la région mulhousienne ont été cartographiées. Les pages suivantes en détaillent les résultats.



Qu'entendons nous par «zone propice au vieillissement» ?

Une zone propice au vieillissement, ou ZPV, est une zone dans laquelle tout habitant n'a besoin de réaliser qu'un court parcours à pied pour accéder à certains services du quotidien. La proximité des services et un avantage pour tous, elle devient plus déterminante à partir de 75 ans en moyenne.

Une personne âgée habitant dans ces zones peut ainsi plus facilement accéder aux services dont elle a potentiellement besoin au quotidien. Cette situation géographique favorise le maintien à domicile des personnes qui avancent en âge et une pratique autonome de leur environnement urbain ou villageois.

La méthode de cartographie

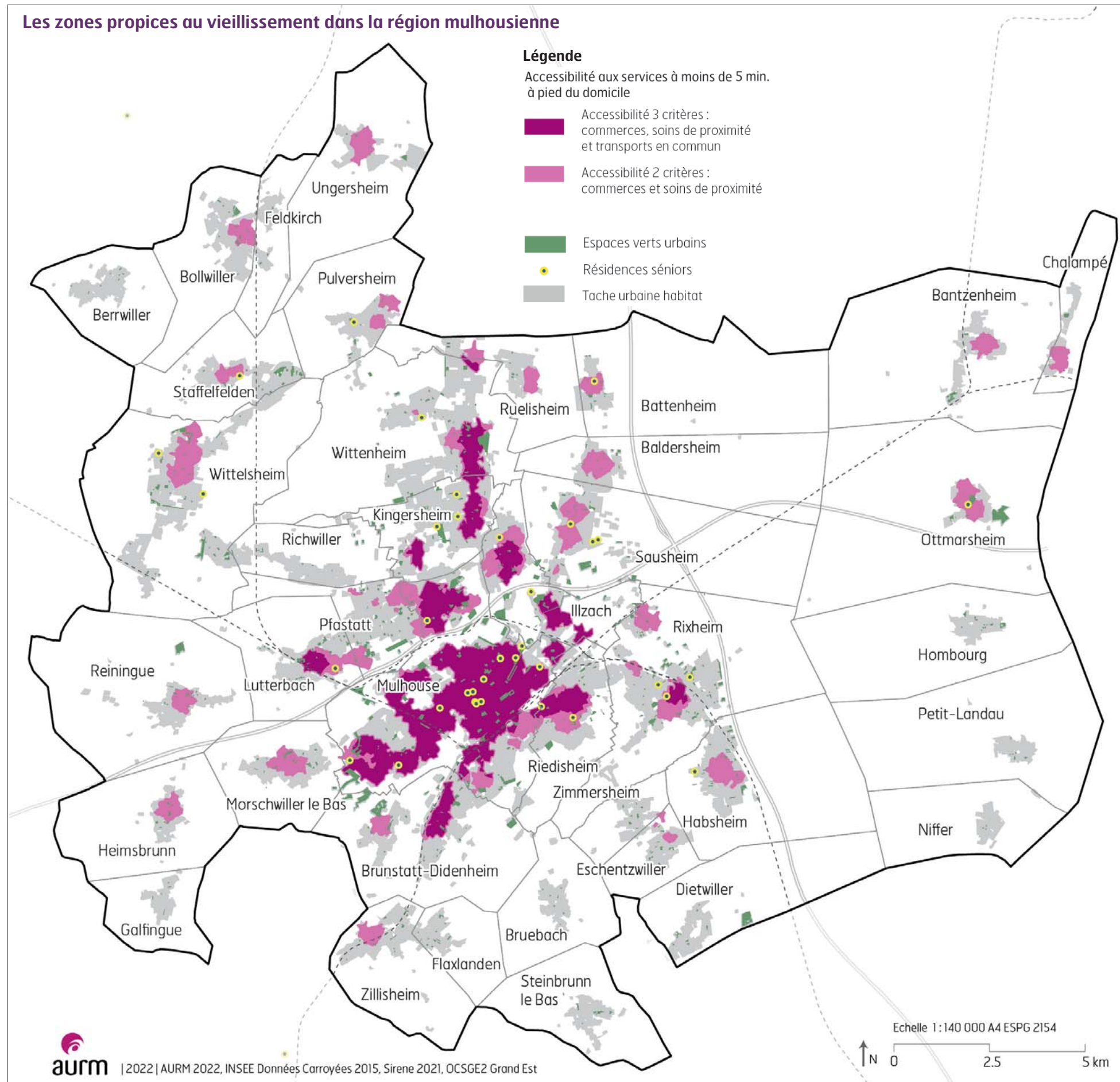
Le choix a été fait de caractériser les ZPV comme les secteurs où se trouvent, à moins de 5 minutes de marche, et de manière cumulative :

- des commerces alimentaires
- des soins de proximité (médecins généralistes et pharmacies).

Pour les zones considérées comme «très propices», un 3ème critère a été croisé : l'accessibilité à un arrêt de transport en commun structurant (bus et tram).

La zone a été déterminée par calcul du cheminement effectif (isochrone basé sur le réseau piéton), et non pas à vol d'oiseau.

Il convient de noter que la topographie n'a pas été prise en compte dans la démarche à l'échelle de l'agglomération. C'est un critère qui, localement (par exemple dans le secteur des collines) peut grever l'accessibilité piétonne. Ces considérations pourraient être incluses, le cas échéant, dans une approche plus fine, à l'échelle communale.



Chiffres clés : ZPV, quelle surface en région mulhousienne ?

Les zones propices au vieillissement «2 critères» représentent **26%** de la surface de la tache urbaine liée à l'habitat. Un peu moins des **2/3** de cette zone sont également desservis par des transports en commun structurants.

Le cœur d'agglomération est globalement propice au vieillissement. Les cœurs de bourgs le sont aussi, mais plus inégalement.

Ces «espaces urbains de proximité» se situent, sans surprise, principalement en coeur de communes. Ces espaces réunissent généralement la mairie ainsi que des commerces plus occasionnels (coiffeur...).

Les commerces ambulants et marchés n'ont pas été pris en compte, bien que ceux-ci puissent représenter une offre complémentaire intéressante. cf : la ville qui vient aux aînés.

A noter : sur certaines communes, la ZPV est très réduite ou inexistante alors que des commerces existent bel et bien. Cela est dû au choix méthodologique de lier la zone à la concomitance de commerces et, à la fois, de services de santé à moins de 5 min. à pied. Une commune peut donc comporter des services, mais trop éloignés les uns des autres pour créer une ZPV.

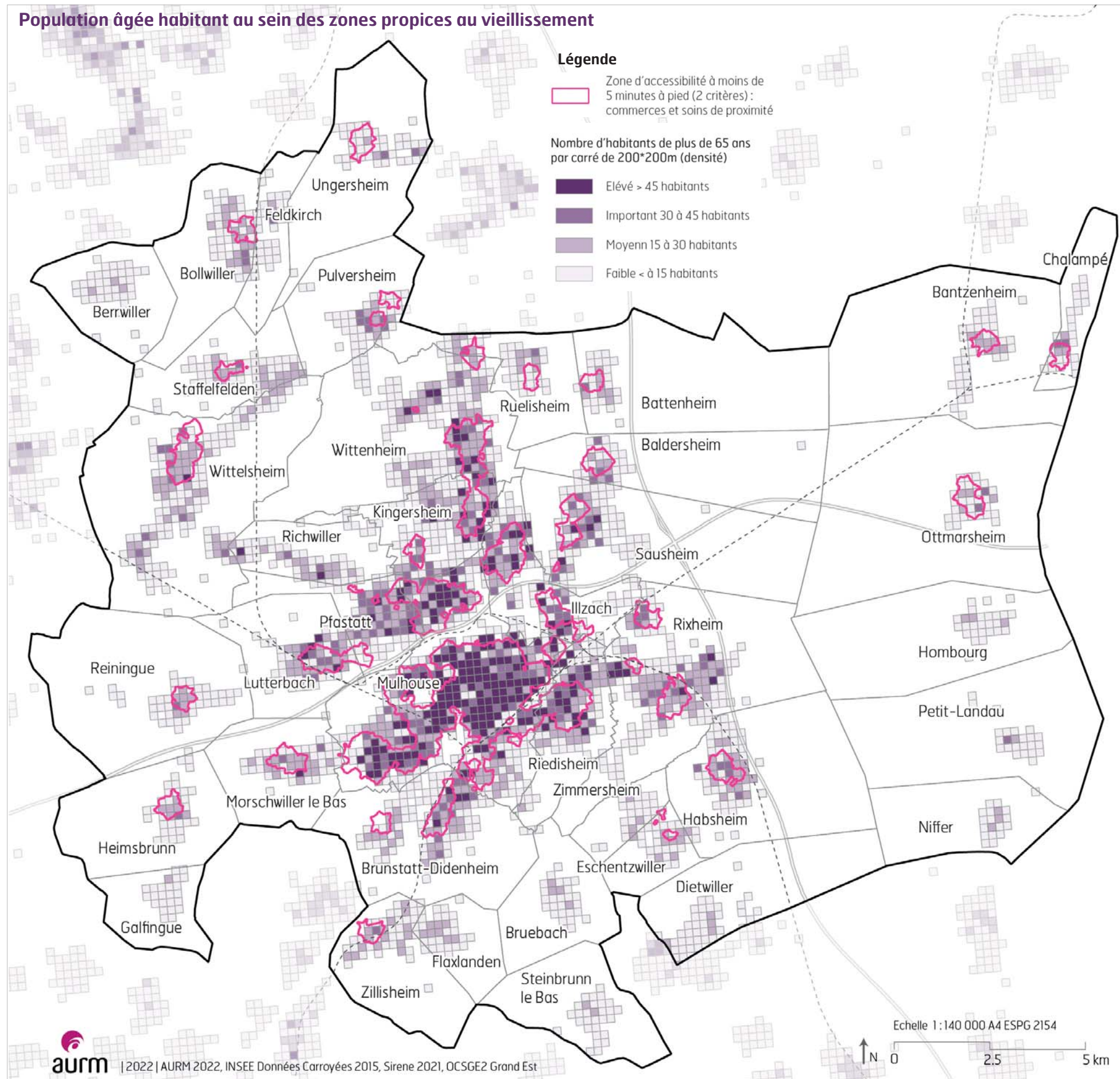
Des zones où concentrer les actions en faveur des aînés (logements, cheminements...)

Ce sont ces zones où il est plus logique que s'implantent des résidences seniors ainsi que des logements abordables et adaptés aux personnes âgées. Pourtant, on note qu'aujourd'hui, 1/3 des résidences seniors se trouvent en dehors des «zones propices».

Par ailleurs, il convient de souligner que la délimitation de ces zones représente l'accessibilité potentielle aux services, mais qu'elle ne tient pas compte de la **qualité d'usage du cheminement**. Or, une réelle accessibilité piétonne est indissociablement liée à la qualité de l'espace public, à la sécurité et au confort des piétons.

Dans le même ordre d'idée, les **espaces verts urbains** sont figurés sur la carte afin d'illustrer la présence des aménités paysagères. Celles-ci contribuent à la motivation du déplacement piéton : qualité de l'environnement urbain, destination de promenade appréciée et lieu de socialisation.

C'est donc sans doute dans ces zones, encore plus qu'ailleurs, qu'une attention particulière devrait être apportée au cadre de vie ainsi qu'à la qualité des déplacements piétons.



Chiffres clés : population des ZPV en région mulhousienne

Environ **53%** des seniors de m2a vivent dans une zone propice au vieillissement «2 critères».

La population générale vivant dans ces mêmes zones est comparativement plus représentée, avec une part s'élevant à **58%**

Les seniors résident majoritairement dans les ZPV, mais pourraient y être plus représentés

58% de la population générale de m2A vivent dans le périmètre des ZPV. Mais «seulement» 53% de la population de plus de 65 ans réside dans ces mêmes zones. Les seniors sont donc, dans ces zones, comparativement un peu moins bien représentés que la population générale. Or, justement, les collectivités «amie des aînées» pourrait avoir pour objectif d'augmenter la représentativité des personnes âgées dans ces zones urbaines «de la courte distance».

Il convient de préciser que cette moyenne cache des disparités communales. Ottmasheim, Battenheim et Chalampé, ont un fort taux de personnes âgées dans leur ZPV (supérieur à 61%). Ces trois communes de la deuxième couronne ont également une meilleure représentativité des personnes âgées au sein de ces zones (part supérieure à la part de population générale habitant dans cette même zone).

Mulhouse, là encore, pèse d'un poids particulier dans les moyennes puisque la ZPV regroupent 81 % des personnes de plus de 65 ans, sachant que sa ZPV occupe les 2/3 de la tache urbaine dédiée à l'habitat.

Armature urbaine du SCoT	Population totale	Population + de 65 ans	Part des + de 65 ans	Part pop. dans ZPV	Part + de 65 ans dans ZPV
Ville Centre	108944	17573	16%	85%	81%
Ville noyaux et Bourgs relais	131436	27288	21%	44%	39%
Villages	33689	6865	20%	30%	39%

Une valorisation des ZPV à améliorer

13 communes sur les 39 de l'agglomération ne comportent pas de ZPV. Il s'agit de petites communes de moins de 1500 habitants, à l'exception de Richwiller (environ 3700 habitants). A noter que pour cette dernière, il y a bien des commerces, mais qui se trouvent trop éloignés les uns des autres pour remplir les critères retenus dans notre méthode de détermination de la ZPV.

Parmi les communes disposant bien d'une ZPV, huit n'offrent qu'une faible valorisation de ces zones pour les seniors, puisque moins d'1/3 des plus de 65 ans vivent au sein de ces zones : Bollwiller, Eschentzwiller, Pfsatatt, Rixheim, Ruelisheim, Staffelfelden, Wittelsheim et Zillisheim. Ceci est en partie influencé par la configuration de la commune, mais il n'en reste pas moins que ces communes sont celles où une marge de progression est possible et potentiellement importante.

L'amélioration du «score» de ces ZPV peut se faire en intervenant sur l'amélioration de l'offre de services (élargissement de la ZPV) soit en guidant le choix de localisation de logements adaptés ou de résidence seniors dans ces zones.



Le rôle des Centres Locaux d'Information et de Coordination gériatologique (CLIC)

Un Centre Local d'Information et de Coordination gériatologique est un lieu d'accueil et de soutien de proximité pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leurs aidants, familles ou gériatologues spécialisés. Les CLIC sont des guichets d'accueil, de conseil et d'orientation. Ils sont gérés par les Conseils Départementaux. Les CLIC dispensent des informations quant aux soins, à la prise en charge ou encore quant aux activités proposées aux personnes âgées. Il est également possible de prendre rendez-vous pour se faire aider dans sa vie quotidienne ou se rendre dans un CLIC pour discuter avec un conseiller.

Le personnel d'un CLIC comporte au minimum un chargé d'accueil et un responsable de coordination. En fonction du niveau du centre (1 à 3), on y trouve également des animateurs ou des travailleurs sociaux spécialisés dans différentes disciplines et d'autres intervenants comme des psychologues ou des ergothérapeutes.

Dans m2A, «la clé des aînés» à Mulhouse s'inscrit dans le cadre de mission des CLIC.

Le Service Solidarité Seniors (S2S) de la CEA

Le S2S est un service social dédié à l'accueil, l'information, l'orientation et/ou l'accompagnement des personnes retraitées en situation de précarité sociale et financière ainsi que des personnes de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie. Ses missions : lutter contre l'exclusion, l'aide à l'accès ou au maintien dans le logement, le soutien dans le cadre de difficultés financières, la lutte contre la maltraitance, l'évaluation de la perte d'autonomie à domicile et du besoin dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'aménagement du cadre de vie et aide aux proches aidants.

Le service se déploie sur l'ensemble du territoire départemental via les Espaces Solidarité Senior (E2S) où se trouvent des équipes composées de travailleurs sociaux et secrétaires médico-sociales. Il existe 12 Espaces Solidarité Senior dont 5 qui intègrent des communes de la m2A.

Coordonnées des ESS dans le Haut Rhin

Espace Solidarité Senior ALTKIRCH	03 89 08 98 30
Espace Solidarité Senior COLMAR	03 89 20 17 77
Espace Solidarité Senior GUEBWILLER	03 89 49 67 20
Espace Solidarité Senior HORBOURG-WIHR	03 89 21 74 94
Espace Solidarité Senior ILLZACH	03 89 45 15 33
Espace Solidarité Senior MULHOUSE	03 89 59 68 88
Espace Solidarité Senior MUNSTER	03 89 30 23 16
Espace Solidarité Senior RIBEAUVILLE	03 89 78 27 61
Espace Solidarité Senior RIEDISHEIM	03 89 65 04 95
Espace Solidarité Senior SAINT-LOUIS	03 89 89 71 00
Espace Solidarité Senior THANN	03 89 82 62 63
Espace Solidarité Senior WITTENHEIM	03 89 50 68 31

Les actions mises en oeuvre par m2A

m2A soutient les seniors de l'agglomération grâce à différentes actions:

- **maintien à domicile des personnes dépendantes:** Mulhouse Alsace Agglomération participe au maintien à domicile des personnes âgées en soutenant financièrement des associations dédiées aux seniors. Celles-ci apportent une palette de services à la population âgée pour lui faciliter la vie et lui permettre de continuer à vivre à domicile.
- **logement adapté aux personnes à mobilité réduite:** m2A propose également diverses aides, sous condition, pour adapter le logement à la mobilité réduite.
- **Domibus:** Enfin, la Communauté d'agglomération soutient Domibus, un service de transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite ne pouvant pas emprunter les transports en commun
- **La carte Pass'temps :** elle offre des possibilités aux seniors d'une commune de m2A de se divertir à un tarif préférentiel (voir zoom ci-contre)

Certaines municipalités de m2A proposent des offres spécifiques supplémentaires à leurs habitants qui viennent compléter les propositions communes.

La cartographie des acteurs, actions et dispositifs liés à la problématique du vieillissement

La compréhension des besoins constitue un enjeu pour les politiques publiques liées au vieillissement. Pour ce faire, la cartographie de l'offre à destination du public vieillissant a été réalisée. Elle consiste à recenser et donner une image des acteurs présents sur le territoire ainsi que des actions/dispositifs d'ores et déjà mis en oeuvre.

Le panorama ainsi établi permet d'identifier de nouvelles pistes d'actions à mettre en place ou des dispositifs à optimiser.

La cartographie (ci-après) est représentée par un diagramme concentrique. Il se présente sous la forme de 4 cercles enchevêtrés

- Le cercle central, le plus petit, donne la thématique général traitée.
- Le second découpe le thème général en grands chapitres (sous thèmes).
- Le troisième regroupe le panel des acteurs connus intervenant dans chacun des grand chapitres.
- On retrouve dans le quatrième et dernier cercle, l'ensemble des actions connues mises en oeuvre dans chacun des grands chapitres.

Compte tenu de la complexité des dispositifs comme du large panel d'acteurs, cette cartographie n'est pas exhaustive. Elle permet néanmoins de donner un premier point de vue



Quelques exemples dans l'agglomération

La clé des aînés à Mulhouse

Ce service est né d'un partenariat entre la Ville de Mulhouse, et le Centre hospitalier de Mulhouse, est financé par la Collectivité Européenne d'Alsace, la Caisse régionale d'assurance vieillesse et la Ville de Mulhouse.

Dans un espace unique, une équipe de professionnels répond à toutes les questions dans le domaine de la gérontologie :

- Les différentes aides financières
- L'aide à la vie quotidienne
- Les soins à domicile
- L'adaptation du logement
- Les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les résidences autonomie
- Les loisirs et le maintien en forme
- Les événements et animations de la région mulhousienne : conférences, expositions, sorties
- Le soutien et l'écoute dans les moments difficiles
- Le bénévolat et les actions associatives

La Clé des Aînés est un service de la Ville de Mulhouse. Elle renseigne tout le monde par téléphone, mais ne reçoit que les mulhousiens. Ce service gratuit est proposé sur rendez-vous (par téléphone ou directement auprès de l'accueil de la Clé des Aînés). Elle dispose d'un Point d'Accès Public à Internet accessible gratuitement pour l'ensemble des retraités mulhousiens. Le personnel de la Clé des Aînés est présent pour les personnes souhaitant être accompagnées dans leurs démarches administratives dématérialisées.

La Clé des Aînés – 41 avenue Kennedy, Mulhouse

Tél. 03 89 33 79 29



La carte Pass' Temps de m2A

Avec la carte Pass'Temps Senior, les personnes de 65 ans et plus habitant une commune de Mulhouse Alsace Agglomération ont accès à des **sorties gratuites** (Sorties, spectacles, cinéma, multimédia, sport...) ou à **tarif réduit durant un an**. Cette carte, financée par Mulhouse Alsace Agglomération, contribue à favoriser les sorties culturelles et de loisirs des seniors.

Mulhouse Alsace Agglomération propose la Carte Pass'Temps Senior à l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, domiciliées dans l'une des 39 communes du territoire. **Sont ainsi concernés près de 45 000 habitants** pour bénéficier de nombreux avantages tout au long de l'année :

- des entrées gratuites au **Parc zoologique et botanique** ainsi que dans les huit **piscines de l'agglomération**,
- des réductions avantageuses pour assister à **des concerts**, à **des spectacles de théâtre**, à **des séances de cinéma...**
- des tarifs attractifs dans plusieurs **musées**
- des avantages pour des **formations en informatique**, **des activités sportives...**

Les partenaires :

ASPTT Volley • Centre Socio Culturel AFSCO • Cercle Théâtral alsacien • Cinéma Bel Air • Cinéma Le Palace • Cité de l'Auto • Cité du Train • Club Vosgien Mulhouse et Crêtes • Ecomusée • FCM Billard • Kinépolis • La Filature • La Grange à Bécanes • Maison du Temps Libre • Médiacycles • Musée de l'Impression sur Etoffes • Musée du Papier peint • Musée Electropolis • Opéra national du Rhin • Orchestre symphonique de Mulhouse • Office de Tourisme et des Congrès • Parc du Petit Prince • Parc Expo Mulhouse • Parc Zoologique et Botanique • Piscines de l'agglomération • Sémaphore • Théâtre Alsacien • Théâtre Saint Fridolin • Union Sportive Ouvrière Mulhouse (pétanque)





Une palette d'actions possibles dans de multiples domaines

D'autres collectivités en France, en collaboration avec des partenaires publics ou privés, développement des actions en faveur de l'accessibilité des seniors. Une sélection thématique est exposée dans les exemples ci-après. Il peut s'agir d'actions isolées mais elles font le plus souvent partie d'un plan d'ensemble.

Les différentes enquêtes et études sur la question font ressortir 3 grands axes d'action :

- L'information et la sensibilisation
- L'accompagnement
- L'adaptation de l'environnement

C'est ce qu'on retrouve également dans les préconisations du Centre d'Analyse Stratégique français. Dans une note de 2013, il a ciblé 4 propositions pour que les collectivités accompagnent le bien-vieillir dans les villes et villages :

- ➔ Mettre en place au niveau des villes et des intercommunalités une démarche dynamique de "micro-adaptations" (voirie, transports, mobilier urbain, accessibilité et caractère accueillant des commerces et services).
- ➔ Mobiliser les capacités de transport existantes (transports scolaires, taxis, etc.) afin de les mutualiser pour différents types de publics.
- ➔ Promouvoir dans chaque ville un recensement des zones favorables au vieillissement. Concentrer dans ces zones les opérations d'adaptation des logements. Y inciter à la densification de l'habitat.
- ➔ Soutenir l'activité des seniors ainsi que les démarches "villes françaises amies des aînés", associant des représentants des usagers

Pour aller plus loin → <http://archives.strategie.gouv.fr/cas/content/vieillessement-espace-urbain-na-323.html>

EXEMPLES :

Marcher pour garder la forme, garder la forme pour rester mobile

La démarche «4S» de Nice

En 2012, la Ville de Nice et des partenaires du domaine médico-social ont conduit une démarche test dans le quartier Saint-Roch (le 4ième «S» après ceux de «Seniors, Sport et Santé»). Les actions ont été concentrées le long d'un itinéraire piéton de 2km, ponctué d'équipements publics, de parcs et d'arrêts de tramway :

- les espaces publics desservis ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- un fléchage au sol a été mis en place, ainsi qu'un panneau explicatif avec une carte du parcours,
- un coaching personnalisé a été mis en place, à destination des plus sédentaires. Des cours collectifs et intergénérationnels ont également été développés.

Cette démarche a fait l'objet d'un concertation interne (services de la ville) et citoyenne (groupes de discussion avec les aînés, entretiens avec des associations...). L'expérience avait pour but d'être développée dans d'autres quartiers. Aujourd'hui, Nice est «Ville amie des aînés».



Zones de repos, traversées aménagées, signalisation, animation... un projet complet. - Source : EPSP - J.Bavent

Eindhoven (pays-Bas) : les trottoirs deviennent parcours de santé

Un exemple de «design universel» : la ville a transformé ses rues en parcours de santé adaptés à tous mais surtout destinés aux aînés. Le mobilier urbain existant a été mis à contribution et a été complété par un système ludique de dalles insérées au sol, indiquant les exercices à réaliser.



Les rues de Eindhoven
Source : Denovo-Senioactu.fr



Le retour des bancs

Le «plan banc» de Nancy

Depuis quelques années, plusieurs villes françaises se lancent dans un «plan banc». En 2021, au sortir des périodes de confinement liées à la crise sanitaire, la Mairie de Nancy a lancé le sien.

L’objectif est d’installer 500 bancs en 5 ans. Il s’agit d’inciter les seniors à sortir et à faire de l’exercice ainsi qu’à favoriser le lien social.

Le «concept bancs publics» de Lausanne

La ville de Lausanne, en Suisse, est engagée en faveur de la marche depuis de nombreuses années. Elle a fait réaliser un inventaire et une évaluation des besoins en termes d’assise dans les espaces publics. L’objectif poursuivi est de procurer suffisamment de bancs «relais» pour permettre de faire une courte pause lors d’un trajet à pied, indispensable également pour les personnes âgées afin qu’elles puissent se déplacer à pied.

Un repérage systématique et une caractérisation en fonction d’une série de critères ont été menés par l’association «mobilité piétonne suisse» dans 8 quartiers (services, pente, type de passage protégé, de revêtement de sols...). La collectivité dispose ainsi d’un inventaire des assises existantes et d’une analyse des besoins en bancs supplémentaires.

On notera que les assises «informelles» ont également été relevées (murets...). Leur confort peut-être éventuellement amélioré.

Les résultats de cette étude révèlent le nombre et le positionnement des bancs et des assises. On constate une inégale répartition des bancs. Plus de la moitié d’entre eux se trouvent dans un contexte urbain sans qualité particulière. Les emplacements ont été identifiés pour ajouter des bancs et compléter le réseau de manière optimale.

Le plan a pour vocation d’être mis à jour et de servir au suivi des installations.



Source : « Bancs publics : concept d’évaluation de l’offre et des besoins dans 8 quartiers de Lausanne », J. Leuba, D. Bucheli, *Mobilité piétonne suisse* - sept. 2015.

Accompagner les plus fragiles dans leur mobilité

La plateforme «WIMOOV»

Wimooov est une association qui opère en territoire rural, périurbain ou urbain, dans 9 régions françaises, dont le Grand Est.

Après des collectivités et avec ses partenaires, la plateforme assure à la fois la promotion d’une mobilité quotidienne accessible et l’accompagnement vers une mobilité autonome et durable.

Des solutions personnalisées sont proposées suite à un «bilan de compétences mobilité».



Le processus d’accompagnement - Source : Wimooov.fr

La plateforme en Gironde

A Bordeaux et quelques autres villes en Gironde, la plateforme Wimooov est en place depuis 2012. Une partie des actions est orientée spécifiquement vers les seniors. Les formations proposées, à la fois pratiques et théoriques, ont pour objet :

- le repérage en milieu urbain,
- le déplacement en transports en commun,
- le déplacement grâce aux nouvelles technologies,
- la sécurisation des déplacements,
- l’apprentissage des codes de circulation en ville,
- la gestion et l’entretien de son véhicule.

D’autres initiatives d’accompagnement

Les collectivités mettent en place des actions très diverses en faveur de la mobilité des aînés, que cela soit une initiative ponctuelle ou faisant partie d’un plan plus global.

Par exemple, dans le Var, les piétons seniors ont pu bénéficier de séances ludiques permettant de rappeler les règles de sécurité et aussi de mesurer la rapidité de ses réflexes.

A Morges, en Suisse, les plus âgés peuvent bénéficier d’ateliers d’1/2 journée destinés à faciliter les déplacements en transports en commun.



Quand la ville vient aux aînés

En zones peu denses, en dehors des «zones favorables au vieillissement», les distances de déplacement constituent un obstacle pour les plus âgés. Quant il est trop difficile de rapprocher les aînés des services, il peut alors être nécessaire de trouver des solutions pour **rapprocher les services des aînés**. Il s'agit de la «mobilité inversée».

Les solutions de transport motorisé adaptées ont été évoquées (p.9). On peut compléter l'offre par une série de «services itinérants». Ceux-ci ne sont pas exclusivement destinés aux personnes âgées : **ils bénéficient à tous** ceux qui ont du mal à se déplacer ou à toute population vivant dans un secteur où les services et commerces sont rares. C'est le cas des commerces itinérants en camionnette (coiffeur, alimentaire), des bibliobus...

Service public itinérant

Des collectivités mettent en place des permanences dans des locaux en milieu rural, pour favoriser l'accès aux services publics. Dans la Communauté de Communes Thiérache Sambre & Oise, c'est dans un **camping-car** que deux conseillères circulent au sein des villages selon un **planning mensuel pour assurer le lien** des usagers avec divers organismes (CPAM, Mission Locale, CAF, MSA, retraite, Pôle Emploi).



Source : MSA

La culture à sa porte

La CC de Saint-Méen, en Ile-et-Vilaine propose un service de prêt et de portage gratuit à domicile, de tous les types de documents disponibles en bibliothèques (livres, livres lus, revues, Cd, DVD...).

Entraide pour faire les courses

«Co-course» est une plateforme collaborative présente sur la région rennaise. Elle permet de mettre en relation des particuliers ayant besoin de se faire livrer des courses (manque de temps, incapacité physique, véhicule non adapté, conseil...) et des personnes prêtes à les faire. Ces dernières bénéficient d'une participation à leurs frais de déplacement ou de chèques-cadeaux.

Pour aller plus loin → Publication du CGET : «Pour des territoires engagés dans les politiques favorables au vieillissement» - Etat des lieux, enquêtes et benchmark - <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/pour-des-territoires-engages-dans-des-politiques-favorables-au-vieillissement-225>

Quelles suites à donner dans l'agglomération mulhousienne ?

Les préconisations évoquées dans le rapport du CAS (cf p.21) peuvent tout à fait être retenues comme pistes d'actions à mettre en oeuvre ou à approfondir dans les communes de l'agglomération. On peut y ajouter les pistes suivantes, encore plus **spécifiques au contexte local** :

- ➔ Continuer à **améliorer la connaissance des besoins locaux des seniors**, à l'exemple des enquêtes réalisées à Bollwiller ou à Mulhouse.
- ➔ **Intégrer la cartographie des Zones propices au Vieillissement** à la réflexion lors de l'élaboration du futur PLUI m2A, comme outil de décision pour positionner les équipements, les transports en commun, certains types de logement...

- ➔ Réaliser des études «ZPV» à l'échelle **communale** : une cartographie plus précise et complète permet de **planifier de manière cohérente les actions de «micro-adaptations»** des espaces publics au gré des projets.
- ➔ Prendre en compte la question de l'**accessibilité des seniors aux espaces extérieurs** dans le cadre de la réalisation du «référentiel espace publics» de Mulhouse. Cette démarche de référentiel pourrait être envisagée à l'échelle de l'agglomération.
- ➔ **Mieux communiquer et plus informer** les seniors des actions mises en oeuvre et dispositifs existants pour faciliter le maintien à domicile, la mobilité (offre de transports en commun), l'accès aux services ...



Etude éditée et imprimée par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

Directrice de publication : Viviane Bégoc

Rédaction :
Cécile CALIFANO-WALCH et Jennifer KEITH
Assistance: Luc Carpentier et Madoché HOUNSAMENOU

Date d'édition : Juin 2022

Source des illustrations : AURM, sauf mention contraire

Toute reproduction autorisée avec mentions précises de la source et la référence exacte.

AURM

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71